



École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs

EXAMENS SECTION TRADUCTION 2017 (Centres d'examen à l'étranger) CONSIGNES AUX CANDIDATS

Les candidats inscrits aux examens se déroulant dans un centre d'examen hors de France sont dispensés des examens d'admissibilité.

Les candidats trilingues passent trois épreuves :

- synthèse et traduction langue B vers langue A (1h30)
- rédaction en langue B (1 heure)
- synthèse et traduction langue C vers langue A (1h30)

Les candidats bilingues passent trois épreuves :

- synthèse et traduction langue B vers langue A (1h30)
- rédaction en langue B (1 heure)
- synthèse et traduction langue A vers langue B (1h30)

Régime Spécial : L'examen peut se dérouler dans tous les centres d'examens à l'étranger, à condition que les candidats répondent aux critères :

- Une seule épreuve à partir d'un texte en français. Répondre, en français, à des questions de compréhension et rédiger un texte en français sur un sujet en rapport avec le texte (2 heures)

***Langue A** : langue maternelle cultivée, riche, maniée avec grande précision et aisance. C'est la langue principale vers laquelle travaillent les interprètes et traducteurs.*

***Langue B** : moyen d'expression oral et/ou écrit, rapide et précis, dont toutes les nuances doivent être comprises, même si l'expression est un peu moins élégante que dans la langue A.*

***Langue C** : aussi parfaitement comprise que les langues A et B, mais les traducteurs ne sont pas appelés à travailler vers leur langue C. Toutefois, étant donné qu'on ne saurait comprendre parfaitement une langue que l'on n'écrit/ne parle pas, il est indispensable de savoir au moins s'exprimer de façon véhiculaire dans cette langue.*

Aucun document n'est autorisé pendant les épreuves (format papier ou électronique, tablette, téléphone portable).

Les candidats devront se présenter munis d'une pièce d'identité le jour de l'examen, à défaut de quoi ils ne seront pas autorisés à composer.

Les cas échéant, ils devront payer des frais supplémentaires auprès du centre organisateur AVANT le début des épreuves.

